



FORMATION CEM - WALLONIE

ORGANISATION DE LA FORMATION DES CONSEILLERS EN MOBILITÉ (CEM) EN WALLONIE



Maître d'ouvrage	SPW
Personne de contact	Bernadette Gany bernadette.gany@spw.wallonie.be 081 77 30 99
Etude	2014 – en cours
Budget	40.000 € HTVA
Partenaires	Transitec - ICEDD
Site web	http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-conseiller-en-mobilite/devenir-cem.html

Le Service Public de Wallonie organise depuis près de 15 ans une formation de "Conseiller en Mobilité" à destination des techniciens et des fonctionnaires régionaux et communaux, des employés des sociétés de transport, des pouvoirs de police ou des bureaux d'étude. Le Conseiller en Mobilité constitue un véritable relais entre les différents acteurs de la mobilité. Né en 1998 de la volonté conjointe du Ministre wallon de la Mobilité et des Transports et de son administration, le Conseiller en Mobilité est devenu un acteur incontournable du paysage de la mobilité en Wallonie.

La formation de Conseiller en Mobilité vise:

- à former des généralistes de la mobilité en leur apportant un bagage de base,
- à développer leur sensibilité à tous les aspects de la problématique des déplacements,
- à promouvoir un langage commun pour favoriser une action transversale et multidisciplinaire, indispensable dans ce domaine.

Depuis 2014, Espaces-Mobilités est associé au bureau Transitec et à l'ICEDD pour l'organisation de huit modules thématiques de formation (deux journées par module) de même que des ateliers techniques traitant de sujets plus pointus. Notre bureau est en charge du module relatif à l'intermodalité des personnes et de l'information aux voyageurs et du module relatif au transport de marchandises, aux livraisons urbaines et à la gestion des chantiers. Pour chaque module, un syllabus de cours a été rédigé qui synthétise les éléments clés de la thématique.



Photos : SPW - DG02